Tzen stif 2

DOSSIER DE PRESSE

Sénart - Melun
Faciliter vos déplacements

Version 1- juin 2013

+ d'infos : tzen2.com

îledeFrance

SEINE & MARNE 77 LE DÉPARTEMENT

stif

CONTACTS

Nadia DEGHIRMENDJIAN
Responsable du pôle relations presse
01 64 14 71 15 /06 74 53 66 15
nadia.deghirmendjian@cg77.fr

Jocelyn DEFAWE
Attaché de presse
01 64 14 60 42
jocelyn.defawe@cg77.fr

SOMMAIRE

Fiche 1 : **Le projet T Zen 2 en bref**

Fiche 2 : **Pourquoi le projet T Zen 2 ?**

Fiche 3 : **Le T Zen : mode d'emploi**

Fiche 4 : **Le T Zen 2 chez vous : Lieusaint**

Fiche 5 : **Le T Zen 2 chez vous : Savigny-le-Temple**

Fiche 6 : **Le T Zen 2 chez vous : Cesson**

Fiche 7 : **Le T Zen 2 chez vous : Vert-Saint-Denis**

Fiche 8 : **Le T Zen 2 chez vous : Melun**

Fiche 9 : **Les effets du projet à long terme**

Fiche 10 : **Les travaux**

Fiche 11 : **L'enquête publique**

Fiche 12 : **Les questions/réponses du projet T Zen 2**

LE PROJET T Zen 2 EN BREF

Le T Zen 2 est un projet de transport en commun en site propre entre la Ville nouvelle de Sénart et Melun. Le T Zen 2 desservira 5 communes : Lieusaint, Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis et Melun.

Le T Zen 2 assurera une liaison de qualité entre Sénart et Melun, plus particulièrement il desservira de nombreux lieux d'habitats, pôles d'emplois, établissements scolaires, équipements de loisirs… Il renforcera également les correspondances avec le RER D, la ligne R et les nombreuses lignes de bus du territoire.

Le tracé du T Zen 2

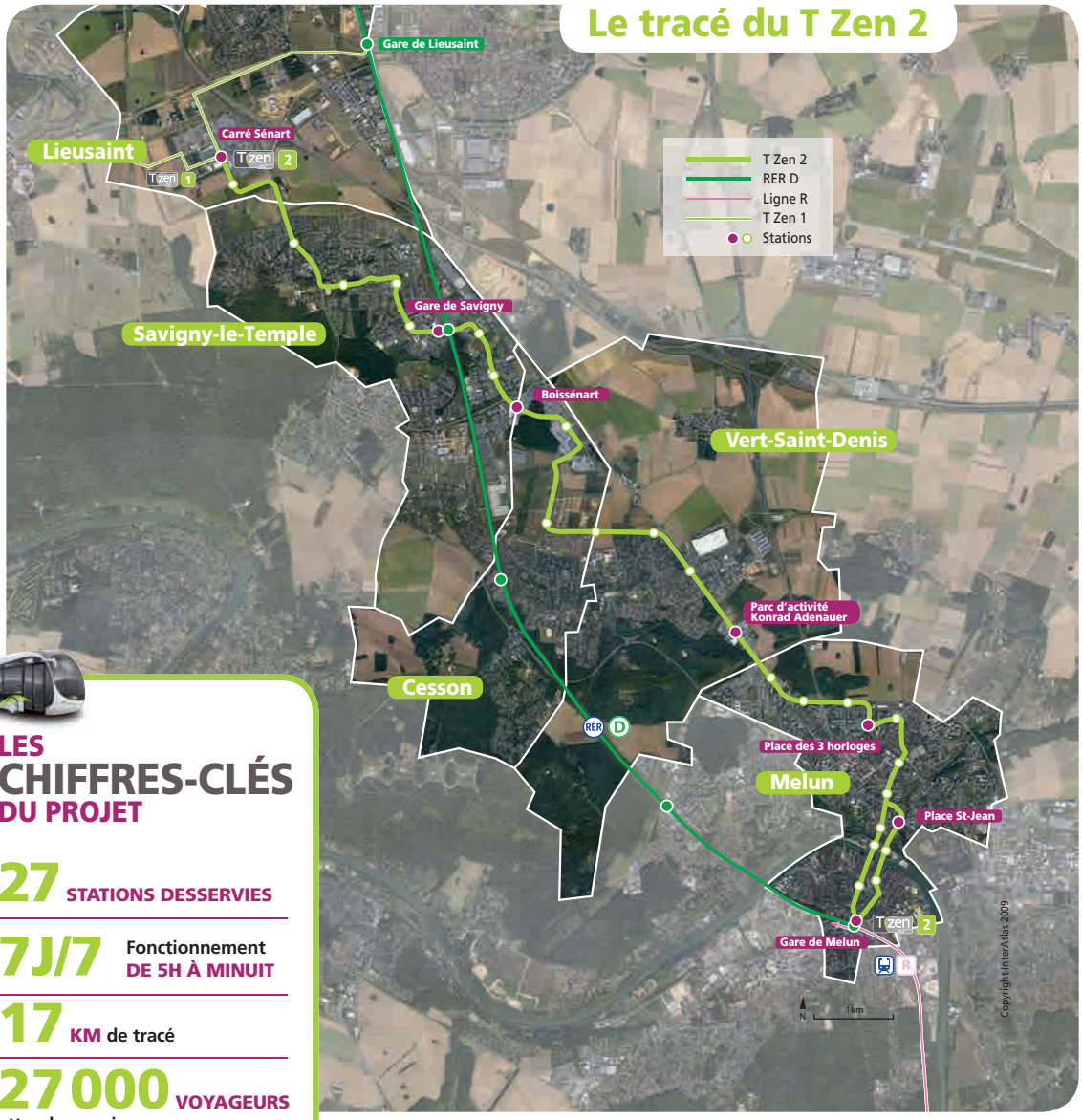

LES CHIFFRES-CLÉS DU PROJET

27 STATIONS DESSERVIES

7J/7 Fonctionnement DE 5H À MINUIT

17 KM de tracé

27 000 VOYAGEURS attendus par jour à la mise en service

Le calendrier du projet

2013 Tenue de l'enquête publique et lancement des études approfondies
2014 Déclaration d'utilité publique du projet et poursuite des études approfondies
2014 / 2015 Début des travaux à Melun
2015 / 2020 Poursuite des travaux dans les autres communes
Fin **2020** Mise en service

Le coût et le financement

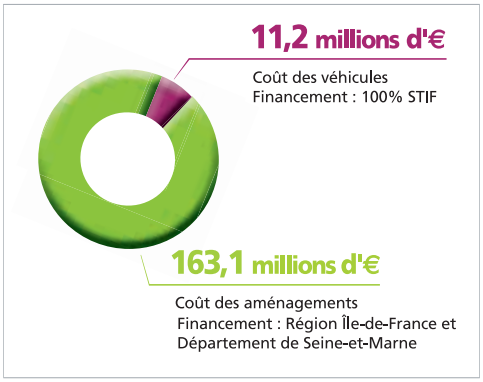
11,2 millions d'€
Coût des véhicules
Financement : 100% STIF
163,1 millions d'€
Coût des aménagements
Financement : Région Île-de-France et Département de Seine-et-Marne

Le **coût total est estimé à 174,3 millions d'euros** (hors taxes) :

- **163,1** millions d'euros pour les aménagements
- **11,2** millions d'euros pour le matériel roulant

Le projet de T Zen 2 est inscrit au Contrat Particulier Région Département 2007-2013 (CPRD) prévoyant le financement des études et d'une première phase de travaux à hauteur de **49,6M€**, soit **32.2M€** pour la Région Île-de-France (65%) et **17.4M€** pour le Département de Seine-et-Marne (35%).

Les phases de travaux suivantes seront financées dans le cadre du CPRD 2014-2020.

Le coût du matériel roulant et l'exploitation de la ligne sont financés à 100% par le STIF.

Les acteurs du projet

Le Département de Seine-et-Marne impulse des services de proximité pour favoriser la mobilité des Seine-et Marnais : Seine-et-Marne Express, Proxi'bus, Pam 77, Covoiturage 77,… Il a été désigné par le Conseil du STIF le 11 juillet 2012 comme maître d'ouvrage du projet sur l'ensemble de l'itinéraire jusqu'à sa mise en service.

La Région Île-de-France est le principal financeur du développement des transports en Île-de-France. À ce titre, elle co-finance les études et les travaux du projet T Zen 2.

Le STIF, imagine, organise et finance les transports publics pour tous les Franciliens. Il fédère tous les acteurs (voyageurs, élus, constructeurs, transporteurs, gestionnaires d'infrastructures…), décide et pilote les projets de développement et de modernisation de tous les transports et investit et innove pour améliorer le service rendu aux voyageurs. En tant qu'autorité organisatrice des transports en Île-de-France, le STIF veille au respect du programme, du calendrier et des coûts.

Une collaboration étroite avec les collectivités de Seine-et-Marne

Le T Zen 2 dessert un territoire géré par de multiples acteurs locaux. Le tracé a été élaboré et les études se poursuivent en collaboration étroite avec les 5 communes concernées (Melun, Vert-Saint-Denis, Cesson, Savigny-le-Temple et Lieusaint), la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine, le SAN de Sénart et l'EPA Sénart.

POURQUOI LE T Zen 2 ?

La mise en service du T Zen 2 répondra à plusieurs objectifs pour accompagner la mobilité durable du territoire.

“La Seine-et-Marne, par son étendue et son attractivité, représente un véritable défi pour le développement des transports en commun. La voiture, plébiscitée par plus de 59% des habitants, notamment pour les trajets courts, contribue fortement à la congestion des routes qui traversent notre département et à la pollution de l'air. Nous devons donc imaginer les solutions et les projets de transports en commun adaptés aux particularités de la Seine-et-Marne, comme le T Zen1 qui circule entre Sénart et Corbeil-Essonnes depuis 2011.

Les attentes de la Seine-et-Marne ont été prises en compte dans le Nouveau Grand Paris, Plan de mobilisation pour améliorer les transports en commun d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.

La gare TGV de Lieusaint pourrait voir le jour dans le cadre du projet d'interconnexion sud des TGV. Le projet de T Zen 2 Sénart - Melun est quant à lui déjà en route.
Piloté par le Conseil général qui en assure la maîtrise d'ouvrage, il va prochainement faire l'objet d'une enquête publique qui donnera l'occasion aux habitants des communes de Lieusaint, Savigny-le-Temple, Cesson, Vert-Saint-Denis et Melun, ainsi qu'aux futurs utilisateurs, d'exprimer leur point de vue.

Le T Zen, qui assure rapidité et confort aux voyageurs, s'accompagne de projets d'aménagement urbains qui repensent le partage de l'espace public. C'est un pas de plus vers une mobilité durable, qui offre une vraie alternative à la voiture particulière et facilite l'accès aux transports des Seine-et-Marnais.”

JEAN-PAUL HUCHON
Président du Conseil régional d'Ile-de-France
Président du STIF

VINCENT EBLÉ
Sénateur
Président du Conseil général de Seine-et-Marne

LÉO AÏELLO
Vice-président du Conseil général de Seine-et-Marne chargé des transports

OBJECTIF N°1 : Faciliter les déplacements entre Sénart et Melun

Le besoin en déplacements de banlieue à banlieue s'accroît en Île-de-France du fait du développement urbain. Aujourd'hui, la place de la voiture en Seine-et-Marne est prédominante : 59% des habitants plébiscitent ce mode de déplacement.

Les lignes de transports actuelles proposent un service vers les gares RER ou des dessertes internes aux communes, mais les liaisons entre les différentes communes de Sénart et Melun demeurent insuffisantes.

De plus, les deux agglomérations desservies par le projet T Zen 2 connaissent chacune un fort potentiel de croissance : les projets d'éco-quartiers de la plaine Montaigu à Melun et du Balory à Vert-Saint-Denis, le programme ANRU des quartiers au nord de Melun, le réaménagement de la RD 306 et de la RD 605…

Le projet T Zen 2 doit apporter une première réponse au développement que connait le territoire et aux besoins de déplacements des Seine-et-Marnais : une nouvelle offre de transport structurante reliant efficacement les quartiers de ces deux pôles en développement.

OBJECTIF N°2 : Desservir les quartiers et les pôles d'emplois actuels et futurs

Les territoires de l'agglomération de Melun et de la Ville nouvelle de Sénart connaissent un développement urbain conséquent en termes d'équipements publics, de pôles d'emplois et d'habitat. **Le T Zen 2 vise à améliorer la desserte de ces pôles et à compléter l'offre de transports du réseau actuel.**

Par conséquent, le T Zen 2 favorisera **l'accès au centre-ville pour les zones d'habitat social** notamment les quartiers au nord de Melun, le futur éco-quartier de la Plaine de Montaigu ou encore le futur éco-quartier du Balory à Vert-Saint-Denis. Il assurera une desserte fine des zones d'emplois, tels que les parcs d'activités Konrad Adenauer et du Bois des Saints-Pères.

Lors de sa mise en service, le projet de T Zen 2 desservira 40 000 habitants et 23 000 emplois environ dans un rayon de 400 mètres autour des stations.

OBJECTIF N°3 : Participer au réaménagement de l'espace public

Le projet T Zen 2 participe à la requalification de l'espace public des territoires concernées. Sa réalisation permettra :

- Un **nouveau partage de l'espace public** pour les différents usagers en faveur des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite, dans les centres urbains,
- Une **amélioration du cadre de vie** par un réaménagement de façade à façade de qualité,
- Un **accompagnement en termes d'aménagement urbain** pour les secteurs qui connaîtront une urbanisation à moyen et/ou long terme.

OBJECTIF N°4 : Favoriser le développement de nouveaux modes de déplacement

Aujourd'hui, les déplacements entre Sénart et Melun sont majoritairement effectués en voiture, ce qui engendre une congestion sur les grands axes routiers et à proximité des zones commerciales du territoire. La circulation routière participe à la pollution atmosphérique, des actions sont engagées sur les grands axes routiers comme la limitation de la vitesse. Des alternatives en matière de déplacements doivent être proposées pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air. Le T Zen 2 se positionne comme tel : son parcours propose une liaison directe entre Sénart et Melun. Il offre alors une réelle alternative à la voiture avec des gains de temps garanti grâce au site propre, un confort et accessibilité pour tous…

De plus, le projet de T Zen 2 s'inscrit dans une logique d'urbanisation durable et de qualité dans laquelle les deux agglomérations se sont engagées. Il a également pour objectif de rendre les transports collectifs plus attractifs, conformément aux objectifs fixé par le **Plan de Déplacement Urbain** d'Ile-de-France et le Projet départemental de territoire (chantier 2 : Développer et innover : de nouvelles clés pour la mobilité)

Ainsi, il offre une alternative de déplacement en connectant les pôles urbains existants et les nouveaux quartiers par d'autres moyens que par le réseau routier. Indirectement, l'environnement sonore et la qualité de l'air en seront d'autant plus améliorés. Le projet de T Zen 2 cherchera à intégrer de manière systématique la création de pistes cyclables le long du tracé et à rendre plus confortables les espaces réservés aux piétons.

De plus, en assurant une connexion avec les gares du réseau ferré existant et les transports en commun avec Evry et Corbeil, il favorise *l'intermodalité* entre les modes de transport alternatif à la voiture.

LE T ZEN : MODE D'EMPLOI

Imaginé par le STIF, le T Zen est un mode de transport moderne, confortable et innovant. Ses caractéristiques sont semblables à celle d'un tramway : voie de circulation réservée, priorité aux feux, accessibilité aux personnes à mobilité réduite et information voyageurs à bord du véhicule et en station.

Les atouts du T Zen

Le T Zen bénéficie de nombreux qui en font un matériel roulant innovant pour faciliter les déplacements :

- Des voies réservées et la priorité aux feux pour une **régularité optimale** et un temps de parcours réduit et garanti.
- Une **offre de service améliorée** pour le voyageur : des véhicules confortables et accessibles à tous, une fréquence de passage élevée et une large amplitude horaire de circulation.
- Une **information en temps réel** à bord des véhicules et en station : un système d'information visuel et sonore indique les prochains arrêts, les temps de trajet, les correspondances et les temps d'attente pour les prochains bus et RER.
- Des stations et véhicules entièrement **accessibles à tous** : accès de plainpied et larges portes coulissantes.
- **Des stations agréables** avec des bornes d'information et de vente de titres de transport.

Le site propre T Zen

Le T Zen circule sur une voie réservée, appelée site propre. De fait, le T Zen n'est pas gêné par la circulation des voitures, garantissant la fréquence et la régularité du trajet. Enfin, le site propre est pensé de manière à **s'intégrer au paysage urbain existant** qu'il traverse.

Le site propre du T Zen

Les stations T Zen

Les stations T Zen remplissent plusieurs fonctions pour répondre aux besoins des voyageurs :

- **Faciliter la montée et la descente des voyageurs**
- **Améliorer les conditions d'attente**
- **Renseigner sur le réseau et ses conditions d'accès en temps réel**
- **Permettre l'achat de titres de transport.**

Les stations sont composées d'abris voyageurs, de plans d'itinéraire ainsi que d'un système d'information voyageur : vente de billets, information en temps réel des correspondances, de l'état du trafic,…

Une station T Zen

L'information voyageurs en station

Des stations accessibles à tous

LE T ZEN 2 CHEZ VOUS : LIEUSAINT

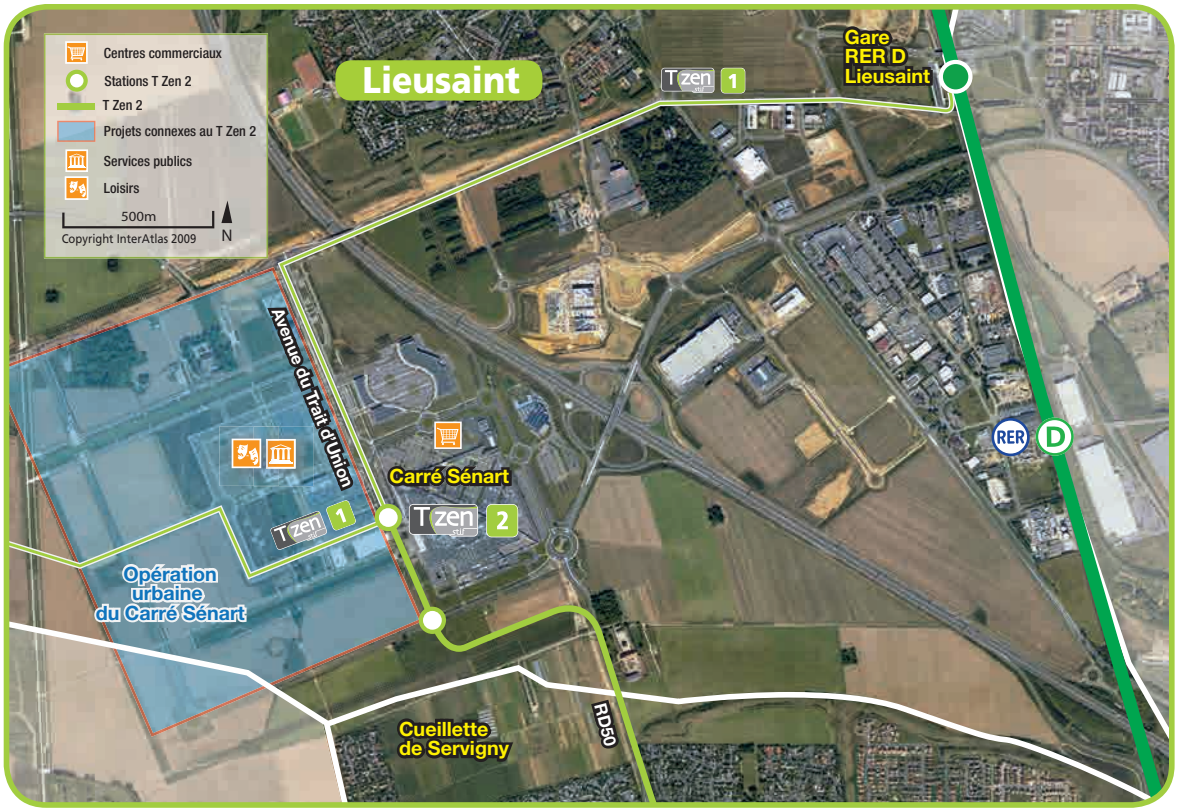

L'insertion du T Zen 2 à Lieusaint

Nombre de stations : 2

Correspondances : T Zen 1 à la station Trait d'Union

Equipements principaux desservis : Carré Sénart, et la Cueillette de Servigny

Projets urbains connexes au T Zen 2 : Opération urbaine de Carré Sénart

LE T ZEN 2 CHEZ VOUS : SAVIGNY-LE-TEMPLE

L'insertion du T Zen 2 à Savigny-le-Temple

Nombre de stations : 7

Correspondances : RER D et réseau de bus actuel

Equipements principaux desservis : groupes scolaires, notamment les Lycées Pierre Mendès France et Antonin Carême, les complexes sportifs, le centre culturel du Millénaire et l'Hôtel de Ville

Projets urbains connexes au T Zen 2 : Renouvellement urbain du quartier du Miroir d'eau, projet de réaménagement de la gare RER

LE T ZEN 2 CHEZ VOUS : CESSON

L'insertion du T Zen 2 à Cesson

Nombre de stations : 3

Correspondances :
réseau de bus actuel

Equipements principaux desservis :
Centres commerciaux Boissénart et Maisonément et groupe scolaire Jules Verne

Projets urbains connexes au T Zen 2 : Renouvellement de la zone commerciale de Boissénart

LE T ZEN 2 CHEZ VOUS : VERT-SAINT-DENIS

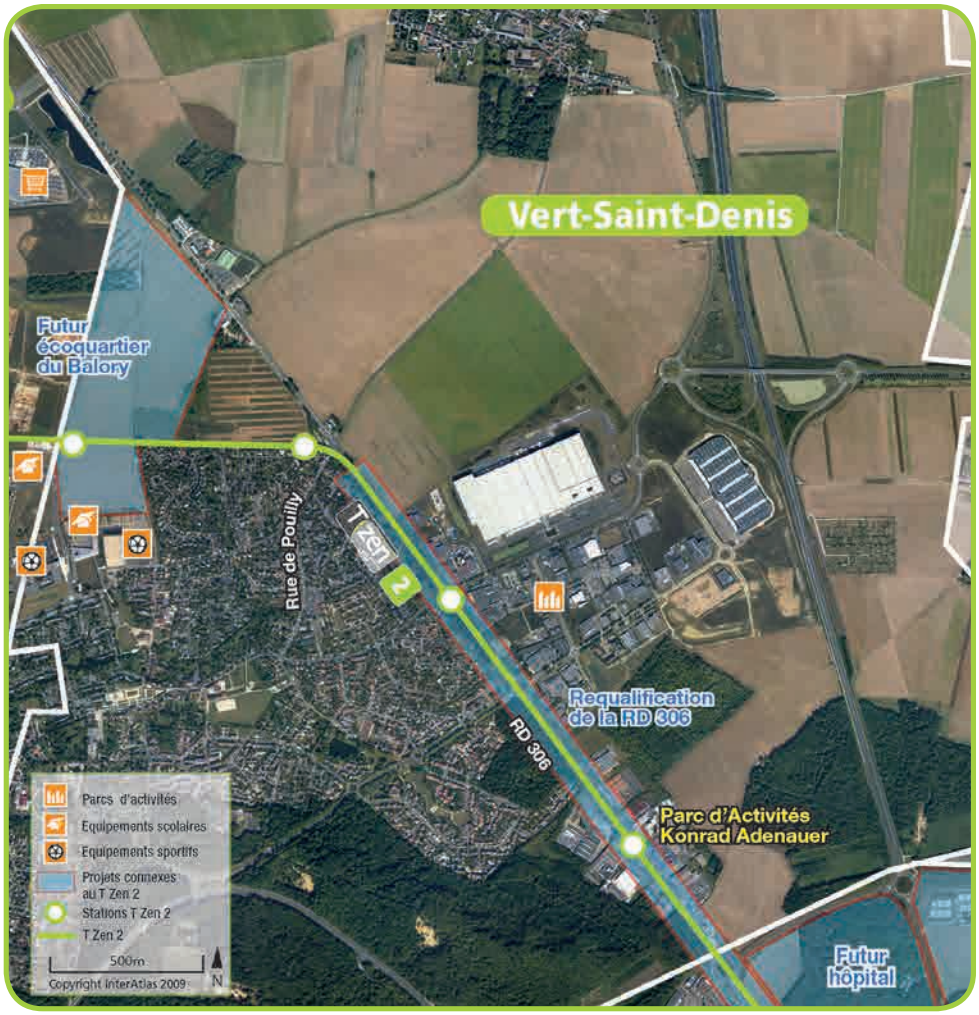

L'insertion du T Zen 2 à Vert-Saint-Denis

Nombre de stations : 4

Correspondances : réseau de bus actuel

Equipements principaux desservis : Collège Jean Villar, Complexe sportif Jean Villar et Parcs d'activités Jean Monnet et Konrad Adenauer

Projets urbains connexes au T Zen 2 : Futur écoquartier du Balory, réaménagement de la RD 306

LE T ZEN 2 CHEZ VOUS : MELUN

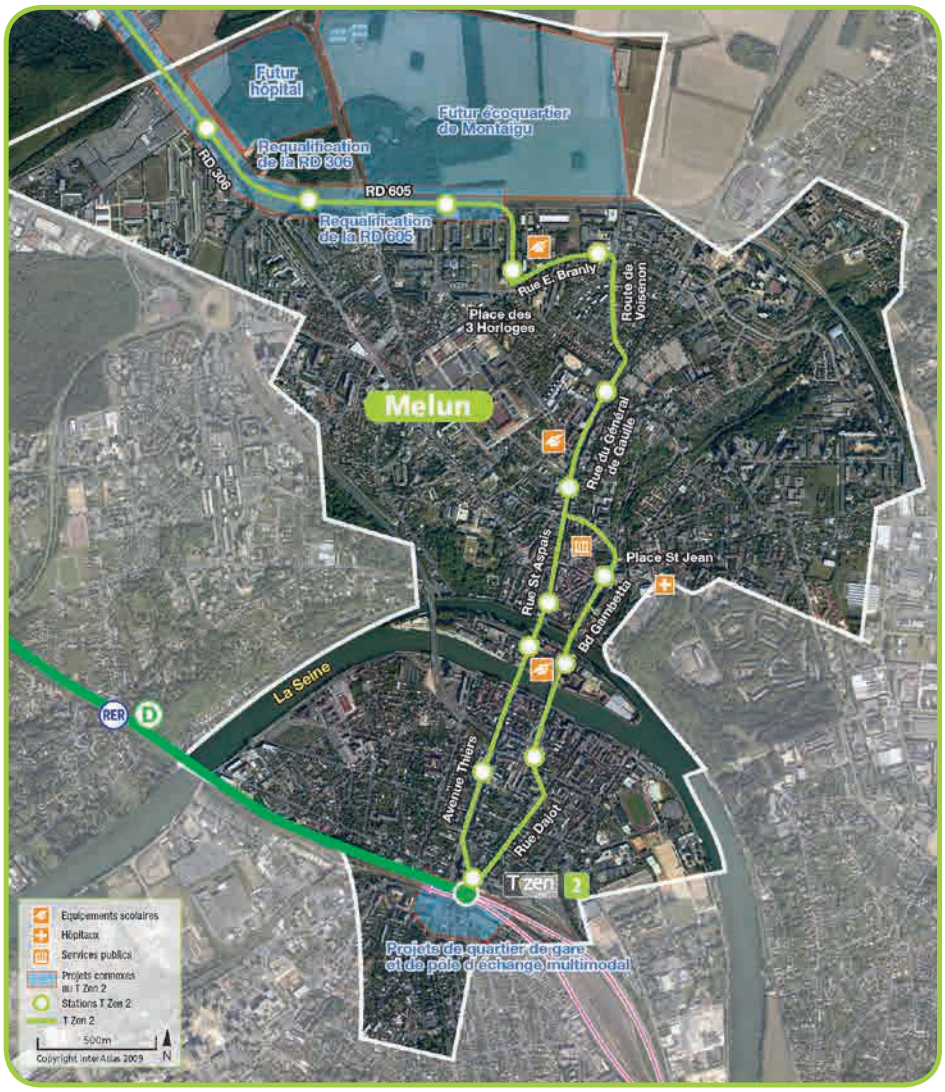

L'insertion du T Zen 2 à Melun

Nombre de stations : 11 par sens (le sens de circulation étant différent à l'aller et au retour entre le centre-ville et la gare)

Correspondances : RER D, ligne Transilien R et réseau de bus actuel

Equipements principaux desservis : Hôtel de Ville, futur hôpital de Melun et Collège Jacques Amiot

Projets urbains connexes au T Zen 2 : Futur hôpital, réaménagement de la RD306 et de la RD605, futur écoquartier de Montaigu et projet de réaménagement du quartier de la gare

Le **terminus à Melun** se situera au niveau de la gare. Celle-ci fait l'objet d'un projet de réaménagement visant à en faire un véritable pôle d'échanges fluide et fonctionnel dans lequel le T Zen 2 s'inscrira.

Le T Zen 2 permettra un accès rapide et efficace à la gare de Melun et une connexion avec le RER D et la ligne Transilien R, dont les trains directs permettent d'être à Paris en moins de trente minutes. Il sera également complémentaire avec le réseau de bus existant, notamment grâce à des correspondances organisées à des points clés comme les places Saint-Jean ou Trois Horloges.

Le stationnement à Melun

La mise en service du T Zen 2 s'accompagne d'une réflexion autour de la place de la voiture et du stationnement dans le centre-ville de Melun.

Dans la mesure du possible, le stationnement sera restitué. Par exemple, rue Dajot des aménagements permettront de conserver une grande partie du stationnement actuel.

LES EFFETS DU PROJET À LONG TERME

Dans le cadre du projet T Zen 2, le Conseil général de Seine-et-Marne a réalisé des études pour évaluer les effets du projet sur le long terme. Le T Zen 2 empruntera en majorité des voies existantes, il n'a que peu d'impacts sur l'environnement. Il favorisera en revanche l'usage des transports en commun et participera au développement des communes desservies.

Les habitants et les territoires

Le projet est un véritable atout pour le territoire et les habitants. Le T Zen 2 permet de relier de nombreux pôles d'emplois et d'habitants, des équipements publics et privés, des établissements scolaires… Le tracé du T Zen 2 desservira à terme des projets d'éco-quartier en cours sur les communes de Melun et de Vert-Saint-Denis. Le T Zen 2 participe au développement économique et urbain du territoire.

Les déplacements

Le T Zen 2 viendra renforcer le réseau de transports en commun sur le territoire et offrira une liaison performante pour les voyageurs qui souhaitent effectuer des trajets entre Sénart et Melun.

Le T Zen ayant la priorité aux carrefours, son temps de parcours est garanti et en fait un mode attractif susceptible de concurrencer la voiture individuelle. Le T Zen 2 favorisera ainsi le report modal et la diminution des émissions de gaz à effet de serre.

Avec le T Zen 2, l'espace public est repensé pour faciliter les circulations douces : les trottoirs sont confortés et des pistes cyclables sont construites le long du tracé et en coordination avec les réseaux de pistes déjà existants.

Dans le cadre du projet, des places de stationnement seront supprimées, des solutions de restitution d'une partie des places sont en cours d'études.

LES TRAVAUX

Le calendrier prévisionnel du projet T Zen 2 envisage un démarrage des travaux fin 2014 à Melun pour une mise en service à l'horizon 2020.

Calendrier envisagé

Fin 2014 / début 2016 ▸ **travaux à Melun (hors RD 605 et RD 306)**
début 2016 / début 2018 ▸ **travaux à Vert-Saint-Denis et Savigny-le-Temple**
Fin 2017 / mi 2019 ▸ **travaux à Lieusaint et fin des travaux à Savigny-le-Temple**
début 2019 / fin 2020 ▸ **phase des travaux sur la RD 306 et la RD 605**

Nature des travaux

La réalisation du T Zen 2 va nécessiter différents types de travaux :

▸ **Les travaux préparatoires :** en amont des travaux propres au T Zen 2, des travaux de déplacements ou de modifications des réseaux souterrains existants auront lieu ;

▸ **Les travaux de réalisation du site propre et des stations : mise en place du revêtement du site propre, …**

▸ **Les travaux et aménagements de la voirie** en dehors du site propre : trottoirs, stationnements, éclairage …

▸ **Le réaménagement du centre de remisage et d'entretien de Lieusaint** pour accueillir les T Zen

Les impacts du chantier sur le cadre de vie

Sur l'ensemble du tracé du T Zen 2 et en fonction des différentes phases des travaux, des mesures seront prises pour limiter la gêne occasionnée et pour assurer la sécurité de tous pendant les travaux.

Un dispositif de communication sera mis en place pour informer chacun des perturbations liées au chantier (itinéraires de déviations pour les bus et les piétons…). Les accès seront maintenus pour les riverains, les activités économiques, les commerces et les équipements publics.

L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Qu'est-ce qu'une enquête publique ?

L'enquête publique est une procédure réglementaire qui s'applique à tous les grands projets.

Son objectif est d'informer le public et de recueillir son avis sur le projet afin d'éclairer les décisions à prendre des maîtres d'ouvrage. Le projet est présenté de manière détaillée dans le Dossier d'enquête publique, document support de l'enquête publique. Il comprend notamment un plan de situation du projet, une notice explicative présentant le projet et ses caractéristiques, une évaluation économique et sociale, une étude d'impact sur l'environnement, ainsi que des informations sur les travaux.

Une enquête publique répond à trois objectifs :

- Reconnaître l'utilité publique du projet qui permettra de procéder aux acquisitions foncières nécessaires à sa réalisation, au regard du Code de l'expropriation ;
- Présenter l'insertion du projet dans son environnement, ses impacts sur le cadre de vie et les mesures mises en œuvres pour y remédier, au regard du Code de l'environnement ;
- Adapter les documents d'urbanisme pour permettre la réalisation du projet, au regard du Code de l'urbanisme.

Comment se déroule une enquête publique ?

Une enquête publique se déroule sous l'égide d'une commission d'enquête, présidée par un commissaire enquêteur. Désigné par le tribunal administratif, le commissaire enquêteur doit s'assurer du bon déroulement de l'enquête et recueillir les avis et les observations du public.

Au préalable et en lien avec les porteurs du projet, le commissaire enquêteur établit les modalités d'information et d'expression offertes au public, comme les permanences dans les mairies concernées par le projet.

A la fin de l'enquête publique, le commissaire enquêteur établit un rapport sur le déroulement de l'enquête et formule son avis sur le projet. Celui-ci peut être soit favorable, soit favorable assorti de réserves et/ou de recommandations, soit défavorable. Il conditionne ainsi la suite du projet et le démarrage des travaux.

LES QUESTIONS ET RÉPONSES DU PROJET T ZEN 2

Quelle est la différence entre un T Zen et un bus ?

Le T Zen est un nouveau mode de transport, à mi-chemin entre un bus en site propre et un tramway.

Il possède les avantages d'un tramway : véhicule innovant, accès de plain-pied, portes coulissantes, information voyageurs à bord, temps de parcours garanti grâce à la priorité aux carrefours… Ces stations sont aménagées comme celles d'un tramway avec quais surélevés, information voyageurs à quai, achat automatique de titres de transport…

Quel sera le prix d'un trajet sur le T Zen 2 ?

Le **T Zen** peut être emprunté avec : forfait Navigo, ticket t+, ou tout autre forfait francilien habituel. Les tickets s'achètent aux stations **T Zen comme pour un tramway, et non à bord, comme c'est le cas pour les bus.** Comme pour le tramway, il faut valider à l'intérieur des véhicules.

Combien de temps faudra-t-il pour aller de Sénart à Melun par le T Zen 2 ?

Le temps de parcours envisagé à ce stade entre Melun et Sénart est estimé à 51 minutes.

Toutefois, il sera très rarement utilisé pour réaliser l'intégralité du parcours. Les voyageurs réaliseront des trajets plus courts entre leur lieu d'habitation et les pôles de vie du territoire. Par exemple, il faudra 13 minutes pour se rendre au Carré Sénart depuis la place de la gare à Savigny, 22 minutes de Cesson au Carré, 19 minutes des Haies Fleuries à Vert-Saint-Denis au centre de Melun, 10 minutes de la place des Trois Horloges (quartiers au nord de Melun) à la gare de Melun.

Le projet prévoit il la suppression de places de stationnement ?

Le projet va engendrer la suppression de certaines places de stationnement, principalement dans le centre-ville de Melun. Le Conseil général prend l'engagement de réaliser des études détaillées pour trouver des solutions de restitutions d'une partie des places à proximité (poches de stationnement, création de parcs de rabattement, extension des parcs relais existants…).

À quelle date le T Zen 2 sera-t-il mis en service ?

La mise en service du T Zen 2 est envisagée à l'horizon 2020. 2021 constituera la première année pleine d'exploitation.